

FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA
PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : Haïti	
TITRE DU PROJET : Renforcer les capacités nationales pour le contrôle des armes et des munitions NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF: ☐ IRF ☒ PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires): ☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : PNUD, OIM. Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : CNDDR, Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), PNH (POLIFRONT), UNFPA, organisations de la société civile y compris organisations féminines et de la jeunesse	
Date approximative de démarrage du projet ^[1]: Janvier 2020 Durée du projet en mois : ^[2] 30 mois Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Nord-Est (Ouanaminthe) et Ouest (Port-au-Prince)	
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF: oui ☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes ☐ Initiative de promotion des jeunes ☒ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) ☐ Projet transfrontalier ou régional	
Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : PNUD: \$ 697,519 OIM: \$373,832 Total PBF : \$1, 071,351	
<i>*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.</i>	
Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :	

PBF 1^{ère} tranche (70%): Total : \$ 749,945.70 PNUD: \$ 488,263.30 OIM : \$ 261,682.40	PBF 2^{ème} tranche* (30%): Total : \$ 321,405.30 PNUD: \$ 209,255.70 OIM : \$ 112,149.60	PBF 3^{ème} tranche* (%):
Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant : Dans un contexte de forte instabilité politique, d'insécurité croissante depuis juillet 2018 et du départ de la MINUJUSTH en octobre 2019, le projet vise à renforcer les capacités de l'Etat haïtien pour un meilleur contrôle des armes à feu et des munitions en Haïti. L'approche holistique sera valorisée à travers : l'appui à la mise en œuvre d'un cadre légal respectant les standards du droit international, le renforcement des capacités de la Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (CNDDR), la mise en place d'un mécanisme d'enregistrement des armes et, enfin, le renforcement de la coopération des institutions haïtiennes (Douane, Immigration, Police) ainsi que la coopération binationale avec la République Dominicaine pour renforcer le contrôle des armes illégales et des munitions qui entrent dans le pays. L'intervention proposée par ce projet est innovante puisque, jusqu'à présent, Haïti ne dispose pas de politique ou d'approche nationale, ni d'appui concerté des Nations Unies dans le domaine. Du point de vue de l'appropriation nationale, ce projet est basé sur une volonté affichée au niveau national et au niveau régional de renforcer les interventions dans la zone frontalière, ce qui représente une garantie pour assurer la durabilité du projet.		
Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile. Le projet a été développé avec l'appui du Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) et se base sur des dynamiques initiées par le PNUD, l'OIM et la MINUJUSTH/BINUH notamment ses composantes Police et Réduction de la Violence Communautaire (CVR). Ces derniers ont contribué à la formulation de ce projet sur la base des consultations menées avec les institutions concernées : la Police Nationale d'Haïti, la Douane, l'Immigration et la CNDDR. Par ailleurs, ce projet prend en compte les conclusions préliminaires de la Mission d'évaluation technique sur le contrôle des armes et des munitions (WAM-TAM) effectuée en Haïti du 29 juillet au 5 août 2019, ainsi que les consultations que cette mission a menées avec les autorités nationales et la société civile, y compris avec les communautés affectées par la violence armée. Dans le domaine du désarmement, la consultation avec la société civile fait partie de la méthodologie proposée dans le cadre de la mise en œuvre du projet.		
Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes^[3] : 1 (avec l'objectif de l'augmenter au niveau 2 sur la base des résultats des consultations et des études menées au cours du projet qui permettront d'adapter les interventions sur la base d'une meilleure compréhension des spécificités liées au genre) Spécifiez le pourcentage (30%) et le montant (323,000 US\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes (détails dans le budget)		
Degré de risque du projet ^[4] : 2		

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement ¹⁵⁾ : 1.3

Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue :

Résultat 5 : Les institutions publiques et la société civile améliorent l'état de droit et la décentralisation pour une bonne gouvernance à tous les niveaux de prise de décision.

Le cas échéant, l'Objectif de Développement Durable auquel le projet contribue : ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces. Une attention sera portée également sur l'ODD 5 relatif à l'égalité des sexes.

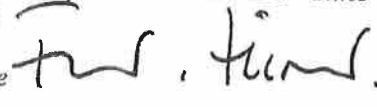
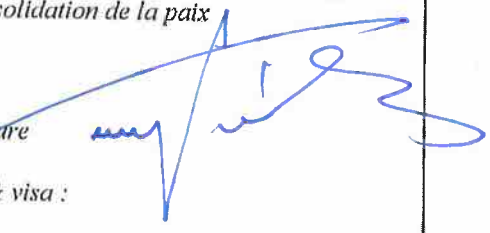
Le cas échéant, Objectif National Stratégique auquel le projet contribue :

Le Plan de Développement stratégique d'Haïti (2030) comporte un volet sur la refondation des institutions d'Etat de droit qui inclut les institutions ayant un rôle à jouer dans le contrôle des armes et des munitions.

Type de demande : Nouveau projet ☒ Révision de projet ☐	Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document: Extension de la durée : ☐ Durée additionnelle du projet en mois : Changement de résultat / sujet : ☐ Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : ☐ Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : USD XXXXX Brève justification de la révision:
---	--

SIGNATURES DU PROJET :

Représentant Résident Fernando HIRALDO Représentant Résident PNUD <i>[Signature]</i> Signature Date et visa : 18/12/2019 Giuseppe LOPRETE Représentant Résident OIM <i>[Signature]</i> Signature Date et visa : 18/12/2019 	Représentant du gouvernement national Jean Roudy ALY Ministre de la Planification et de la Coopération Externe <i>[Signature]</i> Signature Date et visa : 18/12/19 
--	--

Coordonnateur résident <i>Fernando Hiraldo</i> <i>Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire</i> <i>Général des Nations Unies, Coordonnateur</i> <i>Résident du Système des Nations Unies en</i> <i>Haïti a.i.</i> Signature  Date & visa : 19/12/19	Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) <i>Oscar Fernández-Taranco</i> <i>Sous-Secrétaire général – Bureau d'appui à</i> <i>la consolidation de la paix</i> Signature  Date & visa :
--	---

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

a) *Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.*

Les capacités des institutions nationales responsables du contrôle et de la régulation des armes et des munitions sont insuffisantes pour limiter l'accès aux armes et leur utilisation à des fins de violence politique, criminelle ou de sécurité communautaire en dehors du cadre institutionnel, ce qui fragilise les institutions démocratiques nationales et met en péril la stabilité du pays. En effet, il est dénombré près de 300 000 armes en circulation, dont 10% seulement seraient enregistrées. En outre, la crise politique persistante et l'absence de propositions significatives pour apporter des changements ont fourni, au cours de la dernière année, un terrain fertile pour une recrudescence des activités criminelles liées aux gangs armés, avec une augmentation marquée de la violence entre gangs dans les quartiers les plus pauvres et les plus densément peuplés de Port-au-Prince. Selon les données fournies par la MINUJUSTH, il y aurait 159 gangs actifs en Haïti en 2019, dont environ deux tiers (100) sont recensés dans le département de l'Ouest, l'une des zones cibles du présent projet. Ces gangs, qui mobilisent des groupes regroupés en « bases » au sein de leurs communautés utilisent ces armes pour commettre des violences ciblées ou généralisées, notamment en période électorale ou lors de mouvements populaires liées aux chocs politiques ou sociaux que vit régulièrement le pays, parfois de façon concertée avec des membres de la classe politique¹.

Les personnes de moins de 25 ans qui représentent plus de la moitié de la population haïtienne et un fort potentiel pour le développement socio-économique du pays, sont particulièrement vulnérables à cette violence et exposées au risque de recrutement par ces gangs armés. La frustration des jeunes face au manque d'opportunités économiques et sociales facilite leur instrumentalisation de la part des dirigeants politiques et des groupes criminels ou armés. Les femmes et les enfants, déjà fortement affectés par la faiblesse des services de base tels que la santé, la nutrition, l'éducation, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) et l'éducation - sont particulièrement vulnérables aux épisodes chroniques de violence. Les écoles et les centres de santé ferment généralement pendant les périodes d'agitation intense pendant des jours, parfois des semaines, à l'instar des troubles sociaux qui ont paralysé le pays en février 2019 et

¹ Depuis 2004, le phénomène récurrent de la violence et de l'insécurité constitue une source d'instabilité sociale. La présence des gangs armés dans les différents quartiers de la zone métropolitaine de Port-au-Prince et l'instauration des zones de non-droits constituent sa caractéristique. Il s'est accentué au fil des années jusqu'à prendre une dimension qui dépasse la capacité des autorités étatiques. La violence n'est pas uniquement accentuée lors des épisodes électoraux mais s'inscrit dans un contexte plus large d'instabilité sociale et économique du pays, des populations vulnérables en particulier.

plus récemment en septembre et octobre. À la fermeture des services, les enfants sont ainsi particulièrement exposés à la violence liée aux gangs et aux manifestations.

L'utilisation des armes par les gangs ou d'autres acteurs accroît l'exclusion des personnes vulnérables et produit une spirale de recours à la violence armée pour se protéger et se rendre justice. Cette course aux armements est déjà établie au niveau des sociétés privées de sécurité pour protéger les institutions et les mieux nantis. L'impact spécifique sur les femmes et les filles provient en premier lieu de l'utilisation des armes contre celles-ci, non seulement par les gangs mais également par d'autres acteurs dans le contexte familial et dans l'espace public. Cette violence armée exacerbe davantage l'exclusion des femmes et des filles dans un contexte où celles-ci subissent déjà des violences psychologiques, physiques, sexuelles et économiques², ceci limitant considérablement leur participation aux affaires publiques.

Malgré les progrès accomplis en vue de sa professionnalisation, la Police Nationale d'Haïti (PNH) demeure insuffisamment équipée pour intervenir lors d'affrontements dans les quartiers affectés par les gangs, notamment en raison du rythme soutenu de ses opérations et du manque de ressources. Dans le contexte de la transition et du retrait de la MINUJUSTH, l'un des principaux défis à relever sera de renforcer la capacité de la PNH à contenir la violence et à empêcher une nouvelle escalade de la situation en matière de sécurité, ceci ayant des effets négatifs sur le bien-être de la population. Les efforts visant à démanteler les gangs criminels nécessiteront des mesures politiques et économiques innovantes, des alternatives de réinsertion socio-économique, un engagement soutenu des communautés, une implication active des jeunes et des femmes, ainsi que des programmes de gestion des armes et des munitions. Cela nécessitera également des interventions visant à réduire la vulnérabilité des jeunes à être recrutés par des gangs et à faciliter leur participation aux mécanismes de gouvernance locaux, ceci afin de contribuer, de manière significative et pacifique, aux affaires publiques au sein de leurs communautés.

Certains signes indiquent que les conditions sont réunies pour que les approches WAM (*weapon and ammunition management*/ contrôle des armes et des munitions) / CVR (réduction de la violence communautaire) / sécurité citoyenne produisent des résultats positifs. Sur la base des consultations menées par la mission d'évaluation technique sur le contrôle des armes et des munitions (WAM-TAM) et des informations de la MINUJUSTH, plusieurs gangs se disent prêts à déposer les armes sous certaines conditions (sécurité, non-discrimination et avantages socio-économiques / soutien des moyens de subsistance). En outre, le désarmement volontaire pourrait être négocié et lié aux avantages de la CVR, dans le cadre d'une stratégie globale de gestion des armes et des munitions. Cependant, la thématique du contrôle des armes va au-delà des questions de DDR et CVR et touche le domaine législatif qui régit l'importation, la commercialisation, le courtage (*brokering*) et le port d'armes. Le rétablissement de la CNDDR constitue donc une opportunité pour l'État de répondre à la question de la violence armée. Cela permettra également de mettre en place les stratégies nécessaires et efficaces en Haïti afin d'amorcer une stratégie de désarmement et de réinsertion des membres des gangs, en particulier les jeunes dans les zones les plus à risque du pays et tenant compte des initiatives nationales favorisant la participation des femmes dans la construction d'une paix durable et de la bonne gouvernance.

Le 11 juillet 2019, le Sénat, a voté une loi sur la fabrication, la commercialisation, la détention, le contrôle et le port d'armes à feu, qui a été proposée par le Sénateur Jean Renel Sénatus. Le 27 juillet 2019, la proposition de loi a été déposée à la Chambre des Députés. Compte tenu du fait que la législation nationale en la matière date de 1922, cette réforme législative représente une initiative louable. Dans le même temps, la proposition de loi nécessite un examen approfondi pour des raisons techniques et pour s'assurer de sa conformité avec les standards internationaux. Cet examen offrirait l'opportunité de rassembler l'ensemble des acteurs étatiques et ceux de la société civile, d'une manière participative, pour contribuer à l'amélioration de cette proposition de loi et en même temps pour faciliter leur participation dans le processus d'élaboration d'une stratégie nationale DDR/CVR.

² Le dernier rapport de la concertation nationale contre les violences faites aux femmes indique que de juillet 2011 à juin 2012, 1,127 cas de violences sexuelles contre des femmes et des hommes ont été rapportés dans quatre départements du pays, 76.6% de ces cas concernant des femmes.

b) *Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et promeut l'appropriation nationale et comment le projet se base sur une phase précédente, le cas échéant, et/ou profite des enseignements pertinents.*

Le projet s'inscrit en phase avec les priorités nationales suivantes :

- Le Gouvernement haïtien a identifié l'Objectif de Développement Durable (ODD) 16 : Paix, justice et institutions efficaces comme l'un des ODD prioritaires permettant d'accélérer les efforts en vue de l'atteinte des objectifs définis dans l'Agenda 2030 ;
- Le Plan de Développement Stratégique d'Haïti à l'horizon 2030 comporte un volet sur la refondation des institutions d'Etat de droit, qui inclut les institutions qui ont un rôle à jouer dans le contrôle des armes et des munitions ;
- L'activité prioritaire 21 du Plan stratégique de développement de la PNH 2017-2021 a pour objectif la consolidation du mécanisme de gestion et contrôle des armes à feu ;
- En 1997, Haïti a ratifié la « convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA) ».

En complément des actions visant le renforcement du contrôle des armes et des munitions dans le pays, le projet s'appuie également sur les initiatives existantes dans le cadre du projet mis en œuvre par l'OIM pour le renforcement de la police frontalière (POLIFRONT, voir les détails dans le tableau ci-dessous). Ce projet s'inscrit dans le contexte de la transition, compte tenu du retrait de la MINUJUSTH, marquant la fin de 15 années de présence d'opérations de maintien de la paix, et la création du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Ce projet s'inscrit également dans le prolongement de la collaboration entre la MINUJUSTH/BINUH, la CNDDR et la PNH via des activités CVR actuellement mise en œuvre par le PNUD. Par ailleurs, les actions prévues par ce projet seront arrimées aux interventions en CVR planifiées dans le cadre d'un autre financement du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF), ceci en complément de l'aspect réinsertion socio-économique de l'approche DDR/CVR. Ce projet contribuera également à mettre en place une coopération renforcée du Système des Nations Unies (SNU), au niveau de la zone transfrontalière, conformément à la directive du secrétaire général relative à la planification de la transition en Haïti.

c) Un résumé des **interventions existantes** dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :

Nom du projet (durée).	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
------------------------	--------------------	----------------------------	---

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
OIM : « <i>Combattre le crime transnational par le renforcement des capacités de la police des frontières haïtienne</i> » (2016-2021)	Ambassade des Etats-Unis en Haïti Coût total du projet : USD 851,372	Lutte contre le trafic et la traite des personnes, le trafic de drogue et le trafic d'armes.	Ce projet mis en place par l'OIM depuis 2016 a permis de déployer plus de 300 policiers sur la frontière entre Haïti et la République Dominicaine, frontière par laquelle transite une grande partie du trafic d'armes illégales qui entrent dans le pays. Ce projet complémentaire constitue un maillon essentiel du contrôle des armes en Haïti et permettra par ailleurs de limiter directement les sources de financement des gangs et de certains représentants de la vie politique et économique qui profitent des revenus des trafics de drogue et de personnes pour déstabiliser le pays.
OIM : « Appuyer et renforcer l'établissement de la Police Frontalière à Ouanaminthe à travers le renforcement des capacités institutionnels et opérationnels » (2017-2019)	Gouvernement du Canada, PSOP (Peace and Stabilization Operations Program) CAD 3,022,095	Immigration et Gestion de Frontières (IBM)	Ce projet mis en place en 2017 vise à réduire la criminalité transfrontalière et à renforcer la sécurité des communautés frontalières grâce au renforcement des capacités de la Police Frontalière. Cela générera à son tour une confiance dans le système de sécurité aux frontières ainsi que qu'une meilleure perception générale de la sécurité et de l'application de la loi en Haïti.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
PNUD, OIM et ONU Femmes : « <i>Projet commun PBF sur l'autonomisation des jeunes et la cohésion sociale à Jérémie</i> » (2018-2020)	(PBF) Coût total du projet: USD 3,000,000 USD 1,300,000 PNUD USD 860,000 ONU Femmes, USD 800,000 OIM	Réduction de la Violence Communautaire (CVR)	Le projet vise à améliorer la participation des jeunes hommes et des jeunes femmes les plus vulnérables aux affaires publiques de la ville et à la promotion d'une culture de paix pour la résolution pacifique des conflits entre les jeunes, réduisant le risque d'intégration dans les gangs et contribuant ainsi à la réduction de la violence et au renforcement du contrat social entre la municipalité de Jérémie et les jeunes.
PNUD : « Renforcement des capacités de réduction de la violence communautaire de la CNDDR » (2019)	MINUJUSTH Coût total du projet : USD 199,367.30	Réduction de la Violence Communautaire (CVR)	Le projet vise à contribuer à réduire l'insécurité et la violence communautaire et à stimuler la reprise économique en Haïti en renforçant la capacité de l'État en matière de DDR et CVR.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
PNUD : « Programme conjoint Etat de droit » (2016 – 2020)	MINUSTAH, MINUJUSTH, PNUD, Canada (PSOP), Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs des Etats unies (INL) Coût total du projet : USD 13,058,771.37	Etat de droit	Les résultats escomptés de ce projet se concentrent sur le renforcement institutionnel et le renforcement des capacités des institutions du secteur de la justice, ainsi que des organisations de droits humains de la société civile. Ceux-ci incluent, entre autres, le renforcement des capacités, l'appui technique et le renforcement institutionnel des unités spécialisées et de l'Inspection Générale de la Police Nationale d'Haïti, de la Direction Administrative Pénitentiaire (DAP), le Ministère de la Justice et de la Sécurité (MJSP), le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ) et l'Office de la Protection du Citoyen (OPC), l'amélioration de l'accès à la justice pour les personnes les plus vulnérables, ainsi que le renforcement des capacités opérationnelles des institutions judiciaires.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) *Une brève description du contenu du projet – les résultats principaux du projet, la stratégie de mise en œuvre, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).*

Le projet, de par son approche holistique, vise à accompagner l'État haïtien dans un changement de paradigme vis-à-vis du contrôle des armes en Haïti. Cette vision inclusive comprend différents appuis :

- **Régulatoire**, en vue d'un examen de la proposition de loi actuellement en cours de discussion entre le Sénat et les députés et en vue de son approbation ;
- **Logistique**, pour assister la PNH dans l'enregistrement des armes illégales dans le pays ;
- **Technique**, pour renforcer les mécanismes de coordination entre les institutions haïtiennes travaillant dans la zone frontalière et les mécanismes de coopération binationale ;
- **Institutionnel** pour accompagner la CNDDR dans son rôle d'institution phare pour le contrôle des armes en Haïti.

Ces différentes activités permettront d'apporter un changement concret et durable sur la gestion et le contrôle des armes et des munitions dans le pays.

Concernant le degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes des interventions prévues, l'objectif sera de l'augmenter au niveau 2 sur la base des résultats des consultations et des études menées lors de la mise en œuvre du présent projet qui permettront d'adapter les interventions sur la base d'une meilleure compréhension des spécificités liées au genre.

Résultats proposés pour le projet

Résultat 1 : Les institutions responsables du contrôle des armes à feu et des munitions en zone frontalière sont capables de jouer leur rôle de façon plus efficace et mieux coordonnée.

Résultat 2 : Les capacités de la PNH à contrôler les armes illégales et à enregistrer/régulariser les armes illégales en circulation sont accrues, en étroite coordination avec la CNDDR.

Résultat 3 : Les capacités de la CNDDR à proposer une politique publique nationale sur la gestion de la violence, à coordonner la stratégie et l'action des institutions pertinente, et à assurer la redevabilité de l'État sur la violence armée est renforcée.

Résultat 4 : Le pays avance dans la mise en place d'un cadre réglementaire sur la gestion des armes à feu et des munitions, conformément aux standards internationaux dans le domaine.

Interventions principales proposées pour atteindre les résultats visés / type d'appui envisagé

Interventions principales pour le résultat 1 :

Les interventions proposées pour atteindre le résultat 1 consistent à renforcer l'articulation entre les différents acteurs opérant sur le territoire, ainsi que la communication et la coordination directe avec le gouvernement national et local. Ceci s'avère fondamental pour générer un flux d'information clair qui facilitera le travail de la POLIFRONT, contribuant ainsi à stabiliser les relations institutionnelles binationales avec le Corps Spécialisé de Sécurité Frontalière (CESFRONT) de la République Dominicaine. De manière spécifique, l'appui envisagé est le suivant :

- Elaboration et signature d'un Accord Douanes-Immigration-Police (DIP) qui servira mécanisme de coordination entre les institutions pertinentes (POLIFRONT, Douane, Immigration) et facilitera l'application de Procédures Standard Opérationnelles (POS) définissant les responsabilités de chaque entité et de leurs agents.
- Elaboration d'un guide pratique pour la gestion des cas spécifiques survenant le plus souvent à la frontière.
- Formation des agents de terrain des trois institutions, dont 30% de femmes, sur la mise en place d'un mécanisme de coordination, l'application du guide pratique et leur rôle en cas de saisie d'armes.

Ces interventions seront réalisées de façon complémentaire avec les initiatives déjà en cours, notamment : i) le projet actuel visant à renforcer les capacités de la POLIFRONT en matière de saisie des armes ii) l'appui en cours dans la zone frontalière en termes de renforcement de la résilience, gouvernance locale/appui aux autorités locales (plan de développement) en matière d'accompagnement des autorités locales et des organisations communautaires de base dans l'animation de mécanismes de gouvernance locale inclusive multi-acteurs et multi-niveaux , (iii) l'appui à la CNDDR pour le renforcement de ses compétences dans le domaine de la gestion des munitions et des armes et dans le cadre de la stratégie

DDR/CVR, et des études connexes et (iv) les initiatives en cours de l'OIM et UNFPA sur le renforcement des capacités de résilience des jeunes et des femmes dans la zone frontalière.

Interventions principales pour le résultat 2 :

Les actions prévues dans le cadre du résultat 2 sont les suivantes :

- Réalisation d'un diagnostic sur les faiblesses du processus de contrôle et d'enregistrer des armes.
- Elaboration d'une directive générale et des procédures opérationnelles standard qui répondent à ces faiblesses.
- Formation à destination des agents de terrain, dont 30% de femmes, sur la mise en œuvre de la directive générale et des procédures opérationnelles standard.
- Dotation à la PNH de logiciels/outils informatiques pour assurer une gestion efficace des données liées aux armes répertoriées.

Ces interventions seront réalisées de façon complémentaire avec l'appui technique déjà prévu qui fourniront le BINUH et UNMAS, notamment sur l'accompagnement et l'encadrement technique de ces institutions.

Interventions principales pour le résultat 3 :

- Formation des membres de la CNDDR dans des domaines spécifiques, entre autres, sur le système de la gestion des armes et munitions et sur les principes internationaux applicables en la matière dont les principes relatifs à l'égalité des sexes et les interventions sexo-spécifiques.
- Réalisation de missions d'échange d'expertise avec d'autres pays, notamment sur la question de la réinsertion et sur le cadre réglementaire.
- Elaboration d'une stratégie nationale finalisée et approuvée sur la gestion des armes et munitions et la réduction de la violence communautaire.
- Consultation, sensibilisation et mobilisation communautaire auprès des différents acteurs de la société sur la stratégie nationale tenant compte de son impact sur les groupes les plus vulnérables, dont les jeunes et les femmes, qui sont, généralement les principales victimes, et intégrant les priorités pertinentes issues du forum national femmes, paix et sécurité tenu en avril 2019.
- Fournir différents types d'appui à la CNDDR, particulièrement en équipements (outils de travail et expertise technique).

Ce résultat présente de fortes synergies avec d'autres actions, en particulier : un projet mis en œuvre par le PNUD et la MINUJUSTH en appui à la CNDDR qui prévoit une formation pour la CNDDR en WAM et DDR/CVR ainsi qu'une étude sur la violence communautaire et les vulnérabilités dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et de l'Artibonite.

Cette proposition de projet appuiera la CNDDR afin de permettre que la politique publique du gouvernement sur la question de la violence par les armes réponde au problème de façon plus large que le simple engagement sur le désarmement et la réinsertion de groupes armés, et afin qu'elle soit informée par des données et des analyses qui dictent son plan d'action.

Un soutien en matière de sensibilisation à l'échelle nationale sur la stratégie DDR/CVR est envisagé, une fois qu'elle sera développée, grâce au soutien apporté par des initiatives en cours à travers le PNUD et le

BINUH, en particulier la formation à l'attention de la CNDDR sur la notion de DDR et CVR, la formation sur les modèles de gestion des armes, une étude sur la vulnérabilité qui permettra l'établissement des lignes de base et d'une théorie du changement sur l'approche DDR/CVR.

Interventions principales pour le résultat 4 :

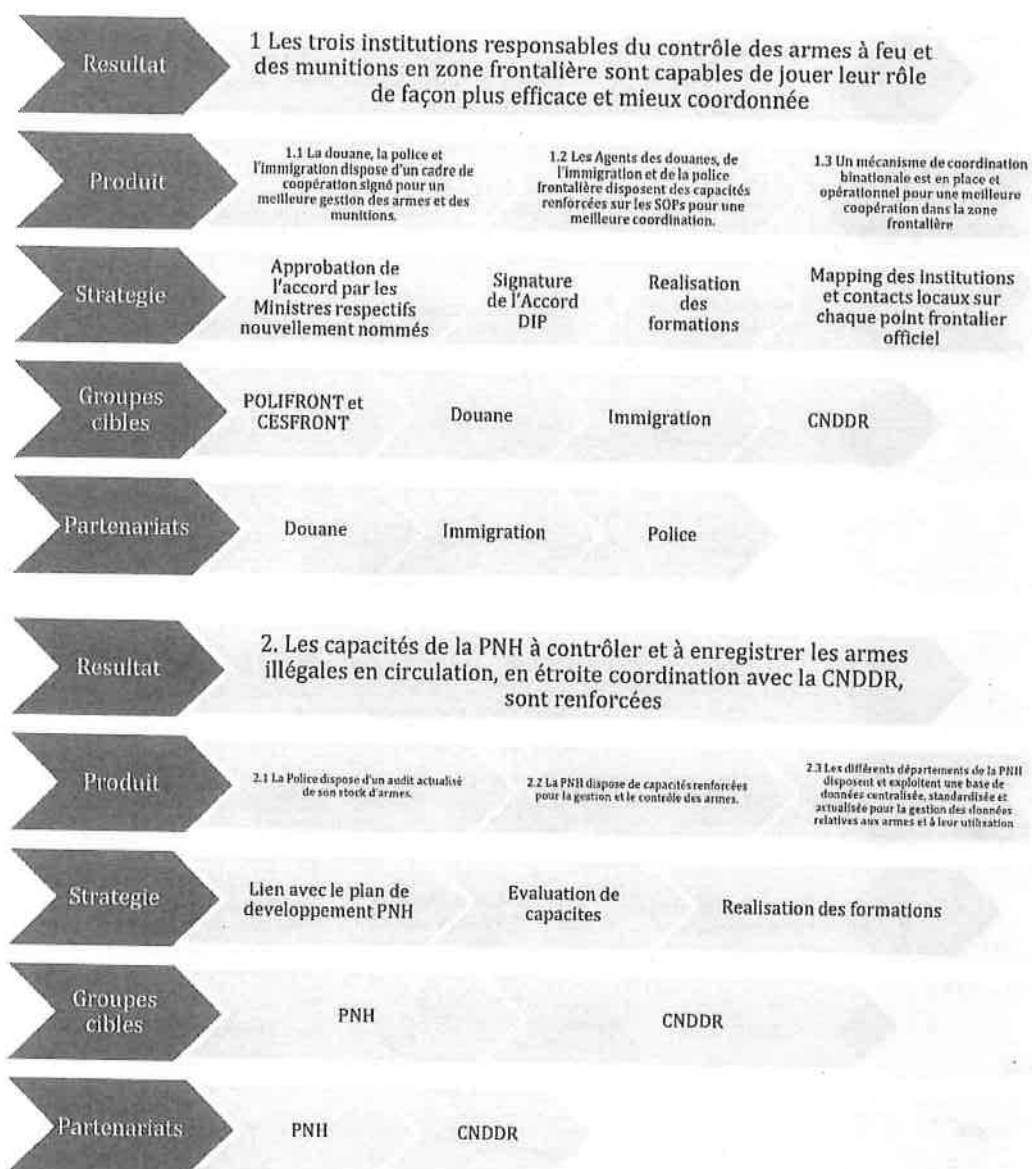
Ce résultat concerne le cadre réglementaire en matière du contrôle des armes à feu et des munitions, et s'appuie sur les recommandations initiales de la mission technique sur la gestion des armes à feu et des munitions qui a eu lieu en juillet 2019 (WAM-TAM). Principalement, les interventions proposées sont les suivantes :

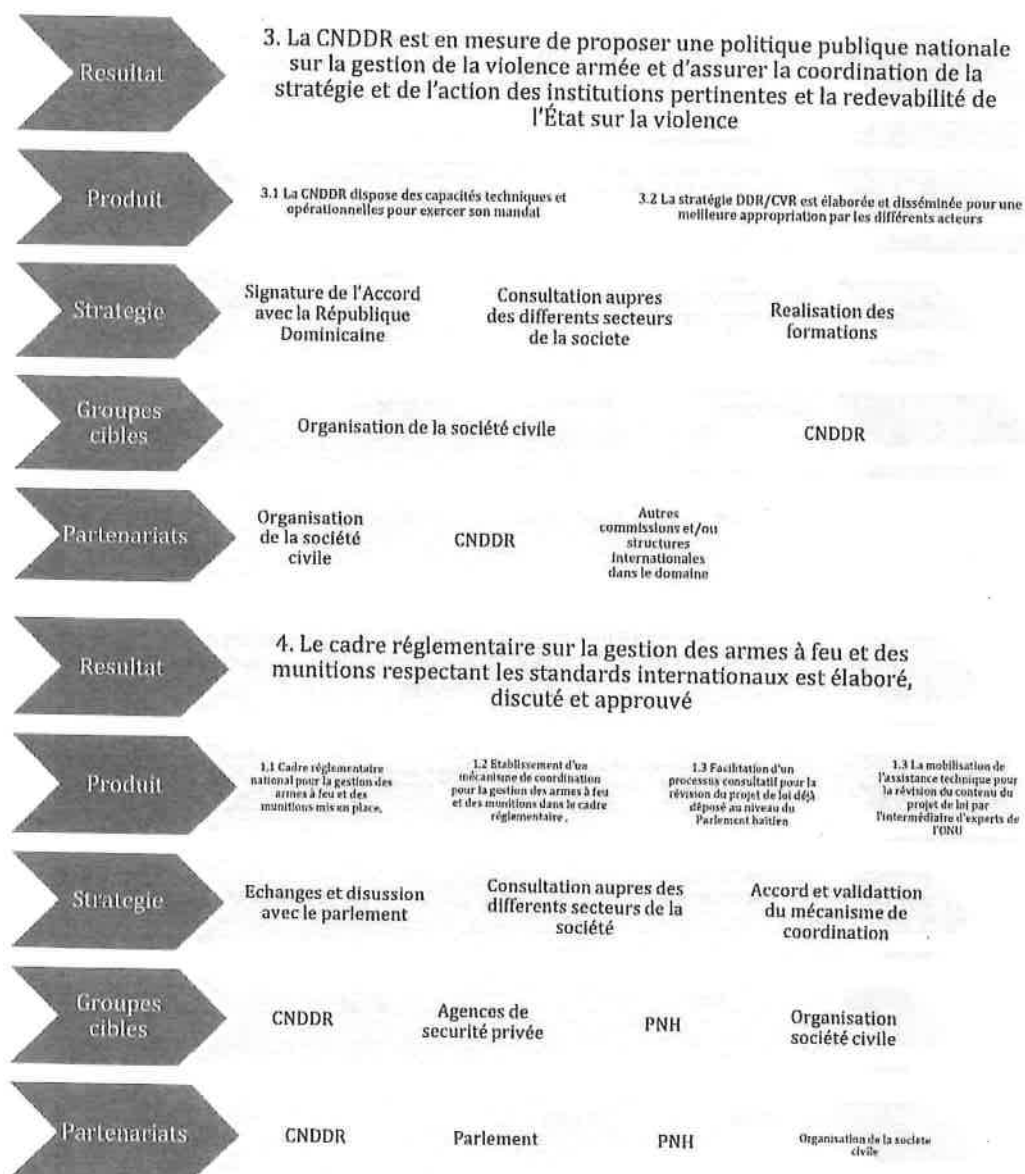
- La facilitation de la création d'un cadre réglementaire national relatif à la gestion des armes à feu et des munitions, comprenant une loi actualisée et conforme aux instruments internationaux et régionaux et aux directives techniques applicables en la matière, en s'assurant que le processus prenne en compte l'impact différentiel de la violence armée sur les femmes, les filles, et les jeunes.
- L'appui à la création d'un mécanisme de coordination de la gestion des armes à feu et des munitions qui s'inscrit dans le cadre réglementaire. Ceci pourrait être fait soit à travers l'élargissement du mandat de la CNDDR ou en intégrant la CNDDR dans une structure plus large et à un plus haut niveau.
- La réalisation d'un processus consultatif et inclusif pour la révision du projet de loi déjà déposé au niveau du Parlement haïtien.
- La mobilisation d'une assistance technique pour l'examen et la révision du contenu du projet de loi par le biais d'experts de l'ONU.

b) *Fournir une **théorie du changement pour le projet** – expliquer le type de changement attendu par le projet et comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez les hypothèses qui informent la théorie du changement.*

L'hypothèse de changement proposée est la suivante : Si les capacités de la CNDDR et des forces de sécurité, y compris celles opérant à la frontière ainsi qu'au niveau central et local, sont renforcées à travers la mise en œuvre d'accords-cadres, d'une stratégie nationale de DDR /CVR et de procédures opérationnelles ALORS la violence armée (y compris la violence de gangs et la violence à l'égard des femmes) ainsi que la circulation des armes à feu et des munitions seront réduites et mieux contrôlées, CAR les responsabilités de chaque acteur étatiques et locaux seront bien définies et les forces de sécurité seront plus efficaces dans le contrôle des armes à feu et des munitions, en particulier dans la zone frontalière.

Ci-dessous le tableau résumant la théorie du changement par résultat :





c) **Cadre des résultats du projet** (voir Annexe B)

d) *Le ciblage des bénéficiaires et le ciblage géographique du projet – donnez la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le nombre approximatif et les critères de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, les mesures prises pour assurer la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (qui doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.*

Le projet se concentrera sur les quatre points frontaliers officiels entre Haïti et la République Dominicaine ainsi qu'à Port-au-Prince dans le Département de l'Ouest. Le PNUD et l'OIM ont un bureau conjoint à Ouanaminthe et les deux agences sont également présentes et établies avec des capacités opérationnelles à Port-au-Prince. Le PNUD et l'OIM travaillent actuellement avec la CNDDR, la PNH, la DGI et la

Douane dans le renforcement de leurs capacités opérationnelles, et techniques. Avec l'appui technique de UNFPA, la dimension sur l'égalité de genre et l'implication des jeunes dans les interventions vont être renforcées. UNFPA apportera un appui technique aux deux agences pour une prise en compte des jeunes hommes et femmes, ainsi que les aspirations des femmes dans le processus de DDR. Les données qui seront collectées, au cours des six prochains mois, dans le cadre de l'étude sur l'état des lieux des zones frontalières (y compris des données désagrégées par sexe) conduite par UNFPA et l'OIM permettront de renforcer les actions à entreprendre pour la mise en place d'un processus de désarmement et de réinsertion dans le pays. Par ailleurs l'étude en DDR/CVR conduite dans le cadre d'un financement de la MINUJUSTH et mis en œuvre par le PNUD permettra de renforcer la connaissance sur les violences communautaire à Port-au-Prince, sous un aspect social et économique et de détenir des données récentes, quantitatives et qualitatives permettant de mesurer les progrès accomplis dans le secteur.

La zone frontalière est proposée comme zone d'intervention compte tenu du travail existant en cours à travers les programmes de l'OIM qui visent le renforcement des capacités des institutions ayant pour mandat de coordonner et suivre le flux d'armes à feu et des munitions dans cette zone. Les autres activités prévues dans le cadre du présent projet seront mises en œuvre à Port-au-Prince car celles-ci ciblent des structures nationales au sein de la PNH et la CNDDR.

Le *United Nations Regional Centre for Peace, Disarmament and Development in Latin America and the Caribbean* (UNLIREC) et le *United Nations Institute for Disarmament Research* (UNIDIR) pourraient éventuellement apporter un appui à la CNDDR dans le cadre d'une assistance technique en vue de la création d'un cadre réglementaire national de gestion des armes à feu et des munitions ainsi que pour la révision du contenu du projet de loi sur le control des armes et munitions. L'expérience de l'UNLIREC et UNIDIR dans les pays de la région caribéenne sera un atout.

Les principaux bénéficiaires directs du projet seront les institutions ciblées par les activités, en l'occurrence la Police Nationale d'Haïti, la Douane, l'Immigration, et la CNDDR et le personnel de ces institutions (spécifiquement, les bénéficiaires des formations seront un total de soixante agents, quinze agents par point officiel, à savoir Ouanaminthe, Belladere, Malpasse et Anse-à-Pitres). Les organisations de la société civile, dont les organisations féminines et de la jeunesse, seront impliquées dans sa mise en œuvre, en particulier dans le cadre des études et consultations qui seront menées dans les zones à haut risque. Sur la base celles-ci, des actions concrètes seront déterminées en vue de réduire les vulnérabilités, qui bénéficieront aux communautés, aux jeunes, et aux femmes exposés aux risques de la violence armée. Le nombre total de bénéficiaires de ce projet est estimé à 2140 personnes, dont 30% de femmes.

Détails des activités dédiées au genre

N° produit	Nom des produits	Détails sur les activités dédiées au genre
Produit 1.2	Formation des agents de douane, immigration et police aux procédures standards opérationnelles de la coordination frontalière	Des séances de formations « sensibles au genre » seront conduites sur les thèmes suivants : - Codes de conduite - Codes de conduite traitant explicitement du harcèlement sexuel et de la violence sexiste - Formation en matière de genre : notion de base - Notions de base en protection et promotion des droits humains - Intégration de la perspective genre dans la gestion des frontières et aux sexospécificités - Formation sur la traite des êtres humains / améliorer la prévention et la détection de la traite des êtres humains - Politiques, protocoles et procédures sexospécifiques - Collaboration avec des organisations de la société civile - Collaborations avec les mécanismes multisectoriels / collecte de données – suivis (national – régional – international)

N° produit	Nom des produits	Détails sur les activités dédiées au genre
		- Utilisation des ressources de l'organisation mondiale des douanes (OMD) - Rôles des autres agences chargées des contrôles des frontières en matière de suivi (par exemple, les brigades de protection des enfants affectées dans les zones frontalières afin de prévenir la traite des enfants) - Base de données et la communication policière mondiale sécurisée (capacité de la police à échanger rapidement des données cruciales en toute sécurité est le fondement de l'application effective de la loi internationale. Exemple : INTERPOL) - Enquête conjointe / protection des données
Produit 1.3	Soutien au mécanisme de coordination binational	La question des violences faites aux femmes sur la frontière sera abordée lors des réunions binationales afin de lutter plus efficacement contre cette problématique et se basera sur un diagnostic des mécanismes officiels existants (mécanismes de coordination)
2.1	Renforcer les capacités de la PNH en matière d'enregistrement et de contrôle des armes en circulation	Au moins 40% des agents de la PNH impliqués dans cette activité seront des femmes. Par ailleurs des modules de formation porteront spécifiquement sur le rôle / approche spécifique des femmes dans le contrôle des armes : - Les idéologies de masculinité et de féminité - Prise en compte du genre, l'intégration du genre et des analyses liées au genre (en utilisant des données ventilées par sexe) - Principes d'éthique et de sécurité - La nature sexospécifique des armes à feu - Formation de la PNH sur leurs rôles et responsabilités conformément à la législation nationale (processus en cours), régionale et internationale, la présence et l'utilisation d'armes à feu : partage d'informations et sensibilisation de la communauté sur leurs droits notamment concernant les ordonnances de protection, la saisie des armes à feu (etc.) - Atelier de travail, sensibilisation et formation de la PNH sur la nature sexospécifique des armes à feu, les attitudes, effets de l'utilisation abusive, violence sexiste et sexuelle, effets sur les femmes et les filles
2.2	Soutien à la mise en place d'une gestion complète des données du système de base de données	Les données seront désagrégées par sexes et par âge (femmes détentrices d'armes ou supportant les groupes armes à travers le renseignement, le transport des armes, par exemples). Par ailleurs, cette action permettra d'identifier les informations suivantes : - Les idéologies de masculinité et de féminité - Prise en compte du genre, l'intégration du genre et des analyses liées au genre (en utilisant des données ventilées par sexe) - Besoins et rôles différents des femmes, des hommes, des filles et des garçons - Impacts liés au genre de la possession, la prolifération et l'utilisation abusive des à feu - Principes d'éthique et de sécurité

N° produit	Nom des produits	Détails sur les activités dédiées au genre
		- La nature sexospécifique des armes à feu
3.2	Soutenir la capacité de la CNDDDR à respecter les normes internationales et à prendre en compte la problématique hommes-femmes, notamment par le biais de consultations avec les organisations de la société civile, y compris les femmes et les jeunes	Les consultations auprès des organisations de la société civile respecteront la parité du genre en impliquant à la fois les organisations de femmes et exigeant les autres organisations à faciliter la participation des femmes dans les discussions : - Rencontre de prospection / identification des acteurs clés de la société civile (femmes) et autres acteurs étatiques comme le MCFDF – DPC – MSPP – MENJS – MAST – IBESR – ONM, femmes de la société civile - Atelier d'échanges avec d'autres acteurs communautaires - Ateliers d'échanges (groupe d'hommes) - Atelier d'échanges : initiatives dirigées par des hommes pour lutter contre la violence envers les femmes et promouvoir l'égalité des genres - Consultations avec les femmes dans les services des frontières et autres services de sécurité - Campagnes de sensibilisation publique sur les procédures frontalières et les droits humains
4.1	Faciliter la création d'un cadre réglementaire national pour la gestion des armes à feu et des munitions	Le cadre réglementaire sera élaboré avec une participation optimisée des femmes
4.2	Soutien à la création d'un mécanisme de coordination pour la gestion des armes à feu et des munitions dans le cadre réglementaire	La participation des femmes dans le mécanisme de coordination selon un quota d'au moins 30% sera respecté. Par ailleurs, des actions spécifiques seront menées : - Rencontre de prospection / identification des acteurs clés de la société civile (femmes) et autres acteurs étatiques - Atelier d'échanges pour mieux apprécier les besoins spécifiques de chaque région (zone frontalière) - Rencontres avec les autres partenaires clés de la frontière voisine (plusieurs activités sont à envisager) - Atelier d'échanges des acteurs / recommandations pour une meilleure approche – système de référence/implication des acteurs – mécanisme bi national – campagne de sensibilisation à court / moyen et long terme - Rencontre avec les médias et radios communautaires (en particulier des femmes)
4.3	Facilitation d'un processus consultatif inclusif pour la révision du projet de loi déjà déposé au niveau du Parlement haïtien, avec la participation de toutes les parties prenantes, y compris la société	La participation des organisations de femmes dans le processus de révision de la loi à hauteur de 40% sera respectée en plus d'actions spécifiques : - Atelier de consultation et d'échanges - Mobilisation des organisations locales et régionales

N° produit	Nom des produits	Détails sur les activités dédiées au genre
	civile, les organisations féminines et de la jeunesse	
4.4	Mobilisation de l'assistance technique pour la révision du contenu du projet de loi par l'intermédiaire d'experts de l'ONU	La contribution des femmes parmi les experts de l'ONU sera encouragée dans le cadre de l'assistance technique avec des actions spécifiques: - Atelier de consultation et d'échanges - Mobilisation des organisations locales et régionales - Compilation des commentaires et recommandations - Faciliter le partage du document incluant les recommandations des acteurs et en particulier les organisations de femmes

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) *Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.*

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget donateurs etc)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
PNUD	USD 22,000,000	Canada, Japon, UE, KOICA, PBF, USA, Chili, Brésil	Port-au-Prince, Port-de-Paix, Jérémie, Port-Salut, Thiotte, Les Cayes, Cap Haïtien	213	Jacques JUVINY (expert DDR/CVR) 3 experts Etat de Droit (P5, P3, SB4) 2 experts Gouvernance Locale (P4, SB5)
OIM	USD 18,000,000	Canada, USA, UE, Suisse	Port-au-Prince, Ouanaminthe, Anse-a-Pitres, Port-de-Paix	150	Olivier TENES

b) *Gestion du projet et coordination* – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle, y compris le lien avec le Secrétariat PBF s'il existe. Remplissez l'annexe C : liste de vérification pour le lancement du projet et veuillez attacher les TDRs pour les postes principaux du projet.

Ce projet sera mis en œuvre de façon concertée par deux agences du Système des Nations Unies (OIM et PNUD) en étroite collaboration avec les composantes du BINUH, de la Police Nationale d'Haïti, y compris la POLIFRONT, la Direction Générale des Impôts, la Douane, la CNDDR et les organisations de la société civile, ainsi que les organisations féminines et de la jeunesse. Chacune des Agences des Nations Unies recevra directement le montant du budget y afférant et sera ainsi responsable de l'établissement des partenariats opérationnels pour la mise en œuvre des activités.

La mise en œuvre du présent projet, à l'instar des autres projets relevant du PBF, sera supervisée et coordonnée par le Comité d'orientation stratégique (COS) de l'UNDAF, co-présidé par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) et le Coordonnateur Résident (CR). Le COS bénéficiera de l'appui du Comité de pilotage (CoPil) de l'UNDAF. Le COS sera l'organe de gouvernance des projets du PBF qui assurera la supervision stratégique du portefeuille du PBF et endossera les nouveaux projets, avec l'appui du CoPil. En outre, le Bureau du Coordonnateur résident (BCR) en étroite collaboration avec les composantes de la BINUH, à travers le secrétariat du PBF, aura comme fonction d'appuyer le COS et le CoPil dans son rôle d'orientation stratégique, de même que les agences récipiendaires et leurs partenaires d'exécution, dans l'atteinte des résultats des projets. Le Secrétariat du PBF veillera, en particulier, à la synergie des interventions sur le terrain et contribuera à la mobilisation de ressources additionnelles auprès de bailleurs potentiels afin d'accélérer le processus de consolidation de la paix. Pour les tâches liées aux obligations de gestion financière du projet (revue des rapports narratifs et financiers annuels, approbation des Plans de Travail Annuels, des Plans de Suivi et Évaluation Annuels et des rapports des évaluations, révision budgétaire), le CoPil de l'UNDAF, composé du personnel du BCR, du BINUH et du MPCE aura la seule autorité.

Le Secrétariat du PBF assurera le Secrétariat du COS et appuiera le CoPil, notamment en (i) assurant que celui-ci puisse remplir son rôle de gestion et de contrôle-qualité à travers la coordination et le soutien du Secrétariat ainsi qu'à travers des systèmes d'alerte précoce pour identifier et répondre à tout type de problème de nature à entraver la mise en œuvre effective des projets PBF conformément au Plan de Travail Annuel ; (ii) servant d'interface entre les entités de prise de décision (COS, Bureau pour la Consolidation de la Paix au siège - PBSO) et les agences récipiendaires; (iii) fournissant une assurance-qualité du soutien du PBF ; (iv) assurant que les questions du genre soient intégrées de manière transversale dans les interventions du PBF ; et (v) entreprenant et facilitant la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF.

La gestion globale ainsi que la coordination technique et opérationnelle du projet relèvent de la responsabilité du PNUD en tant que chef de file de l'initiative, ce qui implique notamment le suivi auprès du Système des Nations Unies, la consolidation des plans de travail et la production périodique des rapports techniques et financiers à présenter notamment au COS et au CoPil. À cet effet, une unité opérationnelle sera en charge de la gestion du projet, comprenant :

- Un directeur national du projet
- Un expert national en DDR et CVR
- Un expert national en suivi et évaluation (avec expertise genre souhaitée)
- Un assistant administratif
- Un chauffeur
- Des consultants nationaux et internationaux (recrutés ponctuellement et en fonction des besoins et des activités nécessitant une expertise spécifique).

Cette unité sera mise en place sous le leadership du PNUD afin de coordonner les actions des deux agences des Nations Unies. En ce sens, et afin de garantir la cohérence des interventions, le directeur

national du projet travaillera étroitement avec les points focaux désignés par les autres agences et institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet (OIM et BINUH) et avec les structures institutionnelles nationales impliquées, à travers le Groupe de l'Effet 5 de l'UNDAF. Cette unité opérationnelle sera appuyée par le Chef d'Unité Gouvernance et Etat de Droit du PNUD pour assurer le contrôle qualité. Le Groupe de l'Effet 5 de l'UNDAF inclura (au moins), sur une base trimestrielle, la coordination des projets PBF y compris du présent projet dans son ordre du jour. A chacune de ces réunions, l'Unité de coordination technique et opérationnelle du PNUD veillera à ce que le Groupe de l'Effet 5 invite les partenaires des projets PBF concernés, notamment le point focal du MPCE ainsi que le point focal du MJSP au niveau technique, ainsi que d'autres partenaires éventuels selon les besoins de coordination du projet PBF. Lors de ces réunions trimestrielles, l'unité opérationnelle rendra compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet PBF, ainsi que de tout problème entravant sa mise en œuvre effective.

c) *Gestion du risque* – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et de mitigation des risques.

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
<u>Au niveau managérial</u> Retards dans la mise en œuvre de certaines activités dues aux faibles capacités des institutions partenaires	Moyenne	Elevée	Le contexte géopolitique qui prévaut en Haïti depuis 2019 fragilise les institutions, ce qui possiblement peut impacter négativement la mise en œuvre des activités. Ainsi, le projet prévoit une forte composante de renforcement des capacités des institutions partenaires afin de maintenir un momentum technique pour assurer le suivi des activités.
<u>Au niveau managérial</u> Manque d'appropriation / investissement de la part des institutions partenaires.	Moyenne	Elevée	Etant donné le contexte et la sensibilité de la thématique DDR qui plus est dans le contexte sécuritaire actuel en Haïti, le projet compte mettre l'accent au démarrage des activités et tout au long de sa mise en œuvre sur les objectifs fixés ainsi que la collaboration attendue par les institutions nationales. Le comité de pilotage permettra, de surcroît, de renforcer l'appropriation par les parties prenantes des objectifs du projet.
<u>Au niveau managérial</u> Faible synergie et cohérence programmatique.	Faible	Moyen	Le projet assurera un contrôle qualité pour veiller à la cohérence programmatique des interventions, suivi assuré par le Bureau de la coordination notamment à travers le Secrétariat du PBF et un suivi régulier par l'unité technique de gestion du projet en

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
			coopération avec le Groupe de l'Effet 5 de l'UNDAF.
<u>Au niveau politique</u> Faible volonté politique de la part des partenaires pour mettre en œuvre les réformes prévues dans le projet	Faible	Elevée	De part le contexte politique instable, le projet engagera le leadership des Nations Unies (Agences du SNU ainsi que le BINUH) pour faire un plaidoyer au niveau stratégique auprès de la contrepartie nationale, CNDDR en lice.
<u>Au niveau politique</u> Instabilité politique et institutionnelle	Elevée	Elevée	Assurer une communication constante avec la contrepartie et un suivi régulier des activités pour adapter la stratégie de mise en œuvre au besoin. Réorienter certaine activité si nécessaire, sur arbitrage du comité de pilotage.
<u>Au niveau sécuritaire</u> Expansion de la violence armée et des gangs armés ainsi que de leurs zones d'intervention	Moyenne	Elevée	Au regard du contexte sécuritaire actuel qui prévaut en Haïti, l'expansion de la violence armée constitue une menace. Le projet prévoit d'assurer une communication régulière avec UNDSS, la Composante Police du BINUH et la PNH, recueillir les informations relatives à la situation sécuritaire et adapter la stratégie de mise en œuvre en fonction de la situation. Par ailleurs, le projet compte assurer la continuité des actions entreprises par l'implication de l'ensemble des acteurs notamment locaux mais aussi définition d'une stratégie de sortie pour le projet.
<u>Au niveau environnemental</u> Impact d'une nouvelle catastrophe naturelle sur les priorités de la contrepartie nationale	Moyen	Elevée	Assurer une communication constante avec la contrepartie et un suivi régulier des activités pour ajuster la stratégie de mise en œuvre au besoin si une catastrophe naturelle venait à entraver la mise en œuvre du projet. Auquel cas, le projet s'adaptera au plan de contingence national du gouvernement.

d) *Suivi / évaluation* – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et pour l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation, y compris les fonds adéquats.

Le projet veillera à l'utilisation efficiente des ressources et à l'exécution efficace des activités à travers la mise en place d'un dispositif régulier de suivi-évaluation, qui permettra le monitoring des activités. Des mécanismes de gestion et de suivi-évaluation fonctionnels en collaboration avec les partenaires nationaux seront mis en place, sous la responsabilité de l'unité opérationnelle du projet. A cet effet, un expert national en suivi et évaluation sera recruté pour travailler sur le projet.

Les activités de suivi consisteront en l'élaboration d'un Plan Annuel de Suivi et Evaluation, des visites conjointes et régulières sur le terrain pour vérifier, entre autres, l'état d'avancements du projet et l'accomplissement des cibles fixées dans le cadre logique, l'élaboration de rapports trimestriels et annuels d'activités, l'établissement de rapports périodiques d'avancement, la documentation de bonnes pratiques et activités innovantes au cours de la mise en œuvre du projet et la recherche de synergie entre les différentes composantes du projet et avec d'autres interventions œuvrant sur la même thématique ou sur le même espace géographique.

Une évaluation finale externe permettra de vérifier l'efficacité, l'efficience, la pertinence, l'impact et la durabilité du projet. Un document de capitalisation de l'expérience permettra de tirer les leçons apprises de l'initiative et de dresser des recommandations précises dirigées aux autorités nationales pour renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des armes à feu et les munitions en Haïti. En ce sens, les indicateurs inclus dans le cadre logique du document de projet serviront de référence.

Le projet prévoit de réserver une partie conséquente du budget (7%) aux activités de suivi et d'évaluation, et de communication. Il sera demandé à l'expert M&E d'avoir une spécialisation en égalité des sexes, ceci afin de mettre en exergue les actions réalisées par le projet dans ce secteur et proposer des actions de mitigation / orientation, le cas échéant, à soumettre pour validation au comité de pilotage.

Par ailleurs, le BCR, à travers le Secrétariat du PBF, appuiera le COS et le CoPil en fournissant une assurance-qualité du soutien du PBF, et en assurant et facilitant la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF, y compris du présent projet.

e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera ce soutien de manière pro-active dès le début du projet. Le cas échéant, quels sont les liens avec des plateformes ou partenariats existants ?

Le projet prévoit plusieurs types d'interventions s'inscrivant dans une perspective de continuité et de pérennisation des interventions : (1) celles visant à renforcer des dynamiques et des actions existantes pour lesquelles il existe déjà une volonté politique et un intérêt exprimé par d'autres bailleurs de fonds; (2) d'autres interventions qui ont pour objectif de remédier aux lacunes institutionnelles ou réglementaires. Ce projet vient en complément aux autres appuis déjà en cours avec la PNH et s'inscrit dans la planification stratégique de celle-ci. La majorité des interventions proposées incluent une composante d'évaluation des besoins, ce qui orientera les appuis ou solutions proposés en concertation avec la contrepartie nationale et conformément à ses capacités de prise en charge à la suite du projet. Le projet prévoit aussi une coordination avec les autres partenaires (CNDDR, PNH, Douane, Immigration, Parlement, organisations de la société civile) techniques et financiers actifs dans le domaine du désarmement. Le Plan Stratégique de la PNH bénéficie de l'appui plus large du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers. Ainsi, il est fort probable que les résultats atteints dans le cadre de ce projet permettront d'élargir sa mise en œuvre et/ou étendre les zones d'intervention. La stratégie de coordination et de suivi du projet permettra également d'identifier des synergies et des opportunités de pérennisation tout au long du projet. Une attention sera portée sur la communication externe relatives aux

résultats du projet, ceci afin d'optimiser les possibilités de fonds additionnels permettant d'assurer la continuité des actions entreprises par le projet.

IV. Budget du projet

À toutes fins utiles, veuillez fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources.

Indiquez clairement en combien de tranches le budget sera transféré et quelles sont les conditions pour le transfert de la deuxième tranche ou d'une tranche suivante. L'approche standard consiste en deux tranches pour les bénéficiaires de l'ONU et trois pour les bénéficiaires qui ne sont pas les agences de l'ONU. La deuxième tranche requiert que le projet ait dépensé ou engagé au moins 75% du budget de la tranche préalable et que les rapports PBF dus au cours de la période écoulée aient été soumis. Des tranches ou des conditions supplémentaires peuvent être ajoutées en fonction du contexte du projet, de la capacité de mise en œuvre et du niveau de risque.

Le projet sera exécuté sur la base de deux versements tels que défini ci-dessous et ventilés par agences :

PBF 1^{ère} tranche (70%):	PBF 2^{ème} tranche* (30%):
Total : US\$ 749,945.70	Total : US\$ 321,405.30
PNUD: US\$ 488,263.30	PNUD : US\$ 209,255.70
OIM : US\$ 261,682.40	OIM : US\$ 112,149.60

Par ailleurs 30% du montant du budget total (323,000 US\$) sera alloué aux actions directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes

Numéro du produit	Nom des produits	Entité bénéficiaire de l'ONU	Budget	Catégorie de dépense de l'ONU	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Résultat 1 : Les institutions responsables du contrôle des armes à feu et des munitions en zone frontalière sont capables de jouer leur rôle de façon plus efficace et mieux coordonnée.					
Produit 1.1	Cérémonie de Signature de l'Accord Douane-Immigration-Police (DIP)	OIM	\$5,000	Services contractuels	
Produit 1.2	Formation des agents de douane, immigration et police aux procédures standards opérationnelles de la coordination	OIM	\$82,000	Fournitures, produits de base, matériels Services contractuels	Les séances de formations organisées pour les agents des douanes, de l'immigration et de la police, veilleront à intégrer au maximum la

Numéro du produit	Nom des produits	Entité bénéficiaire de l'ONU	Budget	Catégorie de dépense de l'ONU	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
	frontalière				parité de genre dans les effectifs de ces trois institutions. De plus, les messages divulgués lors des formations, prendront en compte les cas des femmes migrantes et les violences basées sur le genre auxquelles elles sont particulièrement exposées. Au moins 50,000 US\$ sera alloué aux actions relatives au genre
Produit 1.3	Soutien au mécanisme de coordination binational	OIM	\$46,000	Fournitures, produits de base, matériels	La question des violences faites aux femmes sur la frontière sera régulièrement abordée lors des réunions binationales afin de lutter plus efficacement contre cette problématique. Au moins 20,000 US\$ sera alloué aux actions relatives au genre
Sous-total Produit 1			\$133,000		
Résultat 2 : Les capacités de la PNH à contrôler les armes illégales et à enregistrer/régulariser les armes illégales en circulation sont accrues, en étroite coordination avec la CNDDR.					

Numéro du produit	Nom des produits	Entité bénéficiaire de l'ONU	Budget	Catégorie de dépense de l'ONU	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
2.1	Renforcer les capacités de la PNH en matière d'enregistrement et de contrôle des armes en circulation	PNUD	\$87,000	Frais de déplacement Fournitures, produits de base, matériels Services contractuels	Au moins 40% des agents de la PNH impliqués dans cette activité seront des femmes. Par ailleurs des modules de formation porteront spécifiquement sur le rôle / approche spécifique des femmes dans le contrôle des armes Au moins 50,000 US\$ sera alloué aux actions relatives au genre
2.2	Soutien à la mise en place d'une gestion complète des données du système de base de données	PNUD	\$146,000	Frais de déplacement Fournitures, produits de base, matériels Services contractuels	Ces données seront, le cas échéant, désagrégées par sexes (femmes détentrices d'armes ou supportant les groupes armés à travers le renseignement, le transport des armes, par exemples). Au moins 60,000 US\$ sera alloué aux actions relatives au genre
Sous-total Produit 2			\$233,000		
Résultat 3 : Les capacités de la CNDDRR à proposer une politique publique nationale sur la gestion de la violence, à coordonner la stratégie et l'action des institutions pertinente, et à assurer la redevabilité de l'État sur la violence armée est renforcée.					

Numéro du produit	Nom des produits	Entité bénéficiaire de l'ONU	Budget	Catégorie de dépense de l'ONU	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
3.1	Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la CNDDR	PNUD	\$12,000	Frais de déplacement Fournitures, produits de base, matériels Services contractuels	
3.2	Soutenir la capacité de la CNDDR à respecter les normes internationales et à prendre en compte la problématique hommes-femmes, notamment par le biais de consultations avec les organisations de la société civile, y compris les femmes et les jeunes	PNUD	\$47,000	Frais de déplacement Fournitures, produits de base, matériels Services contractuels	Les consultations auprès des organisations de la société civile respecteront la parité du genre en impliquant à la fois les organisations de femmes et exigeant les autres organisations à faciliter la participation des femmes dans les discussions. L'ensemble des 47,000 US\$ sera alloué aux actions relatives au genre
Sous-total Produit 3			\$59,000		
Résultat 4 : Le pays avance dans la mise en place d'un cadre réglementaire sur la gestion des armes à feu et des munitions, conformément aux standards internationaux dans le domaine.					
4.1	Faciliter la création d'un cadre réglementaire national pour la gestion des armes à feu et des munitions	PNUD	\$30,000	Services contractuels	Au moins 15,000 US\$ sera alloué aux actions relatives au genre
4.2	Soutien à la création d'un mécanisme de coordination pour la gestion des	PNUD	\$30,000	Frais de déplacement Fournitures, produits de base,	La participation des femmes dans le mécanisme de coordination selon un quota d'au moins

Numéro du produit	Nom des produits	Entité bénéficiaire de l'ONU	Budget	Catégorie de dépense de l'ONU	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
	armes à feu et des munitions dans le cadre réglementaire			matériels Services contractuels	30% sera respecté. Au moins 15,000 US\$ sera alloué aux actions relatives au genre
4.3	Facilitation d'un processus consultatif inclusif pour la révision du projet de loi déjà déposé au niveau du Parlement haïtien, avec la participation de toutes les parties prenantes, y compris la société civile, les organisations féminines et de la jeunesse	PNUD	\$12,500	Frais de déplacement Fournitures, produits de base, matériels	La participation des organisations de femmes dans le processus de révision de la loi à hauteur de 40% sera respecté. Au moins 6,000 US\$ sera alloué aux actions relatives au genre
4.4	Mobilisation de l'assistance technique pour la révision du contenu du projet de loi par l'intermédiaire d'experts de l'ONU	PNUD	\$20,000	Services contractuels	La contribution des femmes parmi les experts de l'ONU sera encouragée dans le cadre de l'assistance technique. Au moins 10,000 US\$ sera alloué aux consultations relatives au genre.
Sous-total Produit 4			\$92,500		
Coûts supplémentaires et de fonctionnement		PNUD OIM	\$313,019 \$240,832		50,000 US alloués pour un Expert M&E avec spécialisation sur le genre
TOTAL			\$1,071,351 PNUD 697,519 OIM \$373,832		

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by

Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
---------	---

31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)
-------------------	--

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (NOTE: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.^[10]
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultat 1 : Les institutions responsables du contrôle des armes à feu et des munitions en zone frontalière sont capables de jouer leur rôle de façon plus efficace et mieux coordonnée.			
Produit 1.1 La douane, la police et l'immigration dispose d'un cadre signé pour une meilleure gestion des armes et des munitions. Produit 1.2 Les Agents des douanes, de l'immigration et de la police frontalière disposent des capacités renforcées sur les SOPs pour une meilleure coordination Produit 1.3 un mécanisme de coordination binational est en place et opérationnel pour une meilleure	Indicateur 1 b : Existence d'un mécanisme de coordination interinstitutionnel avec un taux de représentation de 40% de femmes. Niveau de référence : Non Cible: Oui	SOP	Approbation des TDR du mécanisme de coordination
	Indicateur 1.2.1 # Accord de coopération Douane-Immigration-Police (DIP) intégrant la problématique de désarmement signé Niveau de référence : 0 Cible : 1	Document officiel de l'Accord signé par les 3 institutions	Signature de l'Accord DIP
	Indicateur 1.2.2 Existence d'un curriculum de formation produit pour les institutions Niveau de référence : 0 Cible : 1	Document final de la formation	Préparation des curriculums de formations
	Indicateur 1.3.1 Niveau opérationnel du mécanisme de coordination binational (0: absent; 1: consultations préliminaires; 2: créé; 3: créé et partiellement fonctionnel; 4: complètement opérationnel)	Liste de participants aux différentes discussions et réunions Compte rendu des réunions	1). Cartographie des institutions et contacts locaux sur chaque point frontalier officiel 2). Elaboration de termes de référence

Résultat 2 : Les capacités de la PNI à contrôler les armes illégales et à enregistrer/régulariser les armes illégales en circulation sont accrues, en étroite coordination avec la CNDDR.		coopération dans la zone frontalière.	Niveau de référence : 0 Cible : 2		
Produit 2.1 La Police dispose d'un audit actualisé de son stock d'armes. Liste des activités relevant du produit. Consultancy to support completion of audit and mentoring Produit 2.2 La PNI dispose de capacités renforcées pour la gestion et le contrôle des armes. Liste des activités relevant du produit. Mission d'évaluation Diagnostique et	Indicateur 2.1.1 Existence de rapport d'audit interne effectué à partir de données de base disponibles Niveau de référence: Non Cible: Oui	Rapport d'audit report et données de base	Recrutement d'expert		
	Indicateur 2.2.1 # de sites de stockage des armes mis en place et # de stations de police concernées Niveau de référence: 0 Cible: 6	Accusés de réception, photographies in situ, factures signées	Achat de matériels et équipements		
	Indicateur 2.2.2 Existence d'un diagnostic sur l'évaluation des besoins en formation Niveau de référence: Non Cible: Oui	Rapport d'évaluation	Cartographie des besoins		

évaluation des besoins en matière de formation	Indicateur 2.2.3 Nombre de manuels de formation sur la gestion des armes produits pour le contexte haïtien en français Niveau de référence: 0 Cible: 2	Manuels	Préparation de manuels de formation
Achat des équipements de stockage des armes à feu			
Developpement des manuels de formation et de gestion des armes à feu			
Formation periodique en gestion des armes à feu			
Produit 2.3 Les différents départements de la PNH disposent et exploitent une base de données centralisée, standardisée et actualisée pour la gestion des données relatives aux armes et à leur utilisation.	Indicateur 2.3.1 Nombre de CarisECTURE Citizen Security Toolkit développés en français Niveau de référence: 0 Cible: 6	Toolkit	Préparation des outils
Liste des activités relevant du produit.	Indicateur 2.3.3 # de stations de police dotées d'équipements informatiques et d'un accès à internet Niveau de référence: 0 Cible: 6	Accusés de réception, photographies in situ, factures signées	Achats de matériels et paiement de service d'internet.

Résultat 3 : Les capacités de la CNDDR à proposer une politique publique nationale sur la gestion de la violence, à coordonner la stratégie et l'action des institutions pertinentes, et à assurer la redevabilité de l'État sur la violence armée est renforcée.		Traduction en français de la boîte à outils CASECURE (<i>Case Security</i>) Déploiement d'un formulaire d'incident de police, modifié, traduit, et adapté aux besoins du client Formation et mentorat Fourniture d'équipement informatique et un accès Internet à la PNH	
Indicateur 3 a : existence d'une proposition de stratégie nationale DDR-CVR. Niveau de référence: Non Cible: Oui		Document de stratégie nationale	1). Recrutement d'expert 2). Elaboration de la proposition de stratégie avec les parties prenantes
Produit 3.1 La CNDDR dispose des capacités techniques et opérationnelles pour exercer son mandat. Liste des activités qui appartiennent au produit. Fourniture de matériel et de fournitures de bureau Développement de		Indicateur 3.1.2 # de supports de formation élaborés sur la prise en compte du genre, de la jeunesse, les processus consultatifs et les normes et standards internationaux pertinents Niveau de référence: 0 Cible: 3 Indicateur 3.1.3 # de membres de la CNDDR et autres partenaires directs formés dans trois ateliers Niveau de référence: 0 Cible: 30	Supports de formation Préparation de la formation Listes de participants Formulaires d'évaluation Réalisation de la formation

	formations ciblées		
	Formation des membres de la CNDHR		
	Produit 3.2		
Résultat 4 : Le pays avance dans la mise en place d'un cadre réglementaire sur la gestion des armes à feu et des munitions, conformément aux standards internationaux dans le domaine.	La stratégie DDR/CVR est élaborée et disséminée pour une meilleure appropriation par les différents acteurs. Liste des activités relevant du produit: Consultations communautaires	Indicateur 4 a : # de loi sur la gestion des armes à feu et des munitions évaluées et traitées Niveau de référence: 0 Cible: 1 Indicateur 4 c : # d'institutions participant à la coordination Niveau de référence: 1 Cible: 10	Rapport d'évaluation
	Produit 4.1		
	Cadre réglementaire national pour la gestion des armes à feu et des munitions mis en place Liste des activités relevant du produit: Session de travail sur la loi sur la loi des armes à feu	Indicateur 4.1.1 : Existence d'un cadre réglementaire national pour la gestion des armes à feu et des munitions Niveau de référence: Non Cible: Oui	Document disponible pour consultation 1). Recrutement d'expert 2). Elaboration de document

	Produit 4.2 Etablissement d'un mécanisme de coordination pour la gestion des armes à feu et des munitions dans le cadre réglementaire Liste des activités relevant du produit: Identification des institutions partenaires Etablissement d'un accord entre les partenaires Réunions de coordination Produit 4.3 Facilitation d'un processus consultatif pour la révision du projet de loi déjà déposé au niveau du	Indicateur 4.2.2: Existence d'un accord sur l'établissement d'un mécanisme de coordination pour la gestion des armes à feu et des munitions selon le cadre réglementaire Niveau de référence: Non Cible: Oui	SOP	Signature de l'accord
--	---	---	-----	-----------------------

Parlement haïtien.	Indicateur 4.3.2 : # d'institutions impliquées dans les consultations	Listes de participants	Réalisation de consultations
Liste des activités relevant du produit.	Niveau de référence: 0 Cible: 800		
Consultations communautaires	Indicateur 4.3.3 : Révision de la loi sur les armes à feu et les munitions	Liste des recommandations et corrections	Compte-rendu et recommandations
	Niveau de référence: Cible:		
Produit 4.4	Indicateur 4.4.1 # d'Expert de l'ONU identifié et recruté pour la révision du contenu du projet de loi	Fichiers sur le processus de recrutement	Recrutement
La mobilisation de l'assistance technique pour la révision du contenu du projet de loi par l'intermédiaire d'experts de l'ONN	Niveau de référence: 0 Cible: 1		
Liste des activités relevant du produit	Indicateur 4.4.2 Proposition de loi DDR révisée Niveau de référence: 0 Cible: 1	Proposition de loi révisée	Elaboration document

Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		Les parties prenantes ont été impliquées dans l'élaboration du document.
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher.		X	Les TDR des RH ne sont pas totalement finalisés
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.	X		Les représentants du gouvernement et les communautés locales collaborent en permanences avec les partenaires de mise en œuvre à travers les projets en cours.
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	X		Des leçons ont été tirées des expériences des projets antérieurs. Les études en cours (OIM/UNFPA et MINUJUSTH/PNUD) vont alimenter la production de données
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?	N/A		
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	X		
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?	N/A		

^[1] Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

^[2] La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

^[3] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

^[4] 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

^[5] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

^[6] Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

^[7] 29 % des femmes âgées de 15-49 ans ont subi des actes de violence physique depuis l'âge de 15 ans, EMMUS – VII (2016-2017) p. 389.

^[8] Le Forum National Femmes, Paix et Participation politique qui s'est tenu du 3 au 4 avril 2019 a créé un Momentum national pour le renforcement de désarmement et de réintégration afin de mettre en place les conditions propices pour accroître la participation des femmes dans la construction d'une paix durable et de la bonne gouvernance. Il a lancé un appel au renforcement de la CNDDR et à une meilleure implication des femmes dans ses travaux.

^[9] Les locaux seront fournis par le gouvernement.

^[10] Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

For MPTFO Use

	Totals				Totals
	IOM	UNDP	Recipient Agency 3		
	\$ -	\$ -	\$ -		
1. Staff and other personnel	\$ 97,200.00	\$ 209,906.92	\$ -	\$ -	\$ 307,106.92
2. Supplies, Commodities, Materials	\$ 3,500.00	\$ 2,500.00	\$ -	\$ -	\$ 6,000.00
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$ 68,000.00	\$ 170,000.00	\$ -	\$ -	\$ 238,000.00
4. Contractual services	\$ 2,000.00	\$ 164,000.00	\$ -	\$ -	\$ 166,000.00
5. Travel	\$ 35,324.30	\$ 48,000.00	\$ -	\$ -	\$ 83,324.30
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
7. General Operating and other Costs	\$ 143,351.40	\$ 57,480.00	\$ -	\$ -	\$ 200,831.40
Sub-Total	\$ 349,375.70	\$ 651,886.92	\$ -	\$ -	\$ 1,001,262.62
7% Indirect Costs	\$ 24,456.30	\$ 45,632.08	\$ -	\$ -	\$ 70,088.38
Total	\$ 373,832.00	\$ 697,519.00	\$ -	\$ -	\$ 1,071,351.00

Performance-Based Tranche Breakdown					Tranche %
	Recip Agency 1	Recip Agency 2	Recip Agency 3	Total	
	\$ 0	\$ 0	\$ 0		
First Tranche:	\$ 261,682.40	\$ 488,263.30	\$ -	\$ 749,945.70	70%
Second Tranche:	\$ 112,149.60	\$ 209,255.70	\$ -	\$ 321,405.30	30%
Total	\$ 373,832.00	\$ 697,519.00	\$ -	\$ 1,071,351.00	

